



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.26
8 octobre 1985

FRANCAIS

QUARANTIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA VINGT-SIXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 8 octobre 1985, à 10 h 00

Président : M. de PINIES (Espagne)
Puis : M. AL-KAWARI (Qatar)
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Jarrett (Libéria)
M. Gourinovitch (République socialiste soviétique de Biélorussie)
M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 30.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. JARRETT (Libéria) (interprétation de l'anglais) : Le Gouvernement et le peuple du Libéria expriment leurs profondes condoléances au Gouvernement et au peuple du Mexique à l'occasion du tremblement de terre qui a causé la perte de milliers de vies et entraîné la destruction de biens. Nous demandons à Dieu de reconforter les familles affligées, d'aider les sans-abri et de guérir les blessés.

Je transmets à l'Assemblée les salutations chaleureuses du chef d'Etat du Libéria, S. Exc. M. Samuel Kanyon Doe, ainsi que celles du Gouvernement et du peuple du Libéria.

Je suis très heureux, Monsieur le Président, de vous féliciter au nom de la délégation du Libéria à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale. Ce choix unanime, qui coïncide avec la célébration du quarantième anniversaire de la création des Nations Unies, est un hommage bien mérité qui vous est rendu à vous homme d'Etat, diplomate éminent et érudit, qui avez tant contribué à une meilleure compréhension des Nations Unies.

J'ai également l'honneur de rendre hommage à votre prédécesseur, S. Exc. M. Paul J.F. Lusaka, de la Zambie, dont l'élection à la présidence de la trente-neuvième session était tout à l'honneur de l'Organisation et du continent africain. Les succès qui ont couronné la dernière session sont dus dans une grande mesure à sa direction compétente et éclairée.

M. Jarrett (Libéria)

L'énergie que le Secrétaire général déploie au service des Nations Unies, ainsi que son dévouement à la cause de la paix et de la coopération internationales, continue de susciter tout notre respect et notre admiration. Nous avons tenu compte des vues, observations et suggestions qu'il a présentées au cours des derniers mois. Nous le félicitons de ses propos réfléchis et équilibrés et le prions instamment de continuer à assumer sa tâche avec courage et conviction.

C'est le Ministre des affaires étrangères de mon pays qui s'est chargé, à la trente-neuvième session, de faire le bilan des progrès réalisés par mon gouvernement dans le processus de rétablissement d'un gouvernement civil dans notre pays. Au cours des prochaines semaines, les Libériens se rendront aux urnes, conformément à la promesse solennelle faite par le chef d'Etat au peuple libérien, sans qu'aucune influence extérieure intervienne, de redonner au pays un gouvernement démocratique civil. Cette transition est pratiquement terminée et il y a maintenant quatre partis politiques qui font actuellement campagne pour les élections qui auront lieu le 15 octobre 1985.

Le peuple du Libéria se réjouit de la perspective de participer à des élections libres pour la première fois depuis presque un siècle, et il attend avec impatience l'institution d'un gouvernement civil fondé sur les principes de la démocratie et de la participation égale de tout le peuple libérien à la paix, à l'unité et au progrès.

Quarante ans se sont écoulés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies et au cours de toutes ces années, elle a connu d'amères épreuves et tribulations. Ce quarantième anniversaire est donc une date qui mérite d'être reconnue et célébrée. Le fait que l'Organisation existe depuis si longtemps est un hommage rendu à la vision de ceux qui l'ont créée et un témoignage de la solidité des principes directeurs sur lesquels elle a été fondée.

Le fait que toutes les nations reconnaissent que notre organisation, bien qu'elle n'ait pas été à la hauteur de ce qu'elles en attendaient, représente toutefois le meilleur espoir de survie pour notre communauté mondiale, est un élément également important de ces quatre décennies.

Les Nations Unies se sont avérées une force incomparable et un élément indispensable des relations internationales au cours des 40 dernières années. Le principe qu'elles incarnent, l'instance qu'elles représentent pour l'expression et

M. Jarrett (Libéria)

l'harmonisation de points de vue divergents et les nombreux services qu'elles rendent à l'humanité témoignent de la compétence et du rôle utile qu'elles jouent en tant qu'organisation humaine et politique.

Les Nations Unies sont l'organisation idéale pour traiter les problèmes qui se posent à l'humanité. Leur caractère unique est dû au rôle spécial qu'elles jouent en nous permettant d'avoir une image précise du monde, de ses ressources et de ses besoins, de ses attitudes et de ses problèmes, de ses possibilités et des défis qui lui sont lancés, tout en nous aidant à développer de nouveaux moyens d'action alors qu'il en est encore temps. Quels que soient les problèmes traités, qu'il s'agisse de l'espace, de la mer, de la surpopulation ou de la pénurie de produits alimentaires, elles nous font prendre conscience des problèmes et de ce que l'on doit faire.

Bien que les Nations Unies soient devenues un élément permanent de la vie internationale, elles ont des problèmes. Depuis leur création même, elles ont été accablées par la rivalité et les conflits des grandes puissances. Leurs efforts pour encourager le progrès social ont souvent été entravés par les conflits ou les luttes intestines. On a demandé à l'Organisation de maintenir la paix là où elle n'existait même pas dans le cœur des hommes. Elle a été aux prises avec le nationalisme au fur et à mesure que les nouvelles nations, après s'être libérées du joug colonial, ont commencé à se gouverner elles-mêmes dans la liberté et ont fait valoir leurs droits d'agir et de parler sur un pied d'égalité au sein de la communauté des nations. Les Nations Unies ont été confrontées aux problèmes du racisme, de l'apartheid et d'autres formes de dégradation et d'oppression qui n'ont pas encore été résolues. Elles ont été assaillies par des crises financières et constitutionnelles qui ont menacé de paralyser leur fonctionnement et peut-être même, en fin de compte, de l'anéantir complètement.

Ainsi, l'Organisation n'a plus aucun pouvoir alors que ses principes fondamentaux sont violés, son autorité remise en question et sa survie même menacée. Le grand nombre de questions non résolues inscrites à l'ordre du jour est une preuve évidente de cette impuissance.

La question de l'apartheid a été et continue d'être inscrite chaque année à l'ordre du jour de l'Assemblée. Au début des années 60, à la suite de la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), des organisations nationales pacifiques sont nées en Afrique du Sud. La manifestation pacifique de Sharpeville,

M. Jarrett (Libéria)

comme les membres de l'Assemblée s'en souviennent, s'est heurtée à une répression de la police militaire, à la violence, à la terreur et à l'intensification de l'oppression sociale.

L'OUA a insisté pour inscrire la question de l'apartheid à l'ordre du jour de la communauté internationale. Quelle a été la réponse à l'Afrique du Sud? Plus de répression, plus de violence, plus de terreur. Et aujourd'hui, nous entendons la déclaration de M. Botha selon laquelle il ne pourra y avoir aucun changement officiel en Afrique du Sud tant que ceux qui, au cours des années, ont cherché à apporter un changement par la violence, n'auront pas abandonné la violence. Qui a été violent?

Le manque de sincérité de ce régime est évident. La manifestation de colère est celle d'un peuple dont la patience est à bout.

L'Afrique du Sud a-t-elle intérêt à instaurer la paix et la liberté? Non; son seul intérêt est de perpétrer l'apartheid, et pour ce faire elle tue aveuglément et arrête pratiquement tout un chacun. Elle envahit le territoire des Etats voisins et proclame constamment son intention de répéter ses actes d'agression, au mépris flagrant de la communauté internationale.

Nous sommes convaincus que les Nations Unies comprennent l'Afrique lorsqu'elle dit que la lutte contre l'apartheid est non seulement la lutte du peuple autochtone d'Afrique du Sud, mais celle du continent africain tout entier. C'est une lutte pour la dignité des peuples d'Afrique et la liberté des Etats africains dans laquelle nous nous sommes engagés lorsque l'OUA a été créée.

M. Jarrett (Libéria)

La politique étrangère que certains pays amis des régimes Verwoerd/Vorster/Botha ont élaborée au cours des trois dernières décennies, semble avoir évolué principalement autour des intérêts nationaux égoïstes de ces Etats. Tisser un réseau de coopération avec un gouvernement dont le système économique, culturel, politique et social est basé sur la cruauté et l'inhumanité de l'homme à l'égard de son semblable sans la moindre considération pour la morale et l'éthique dépasse l'imagination et est un affront à la politique internationale. Le système d'apartheid n'a jamais essayé de cacher sa façon d'opérer, de camoufler ses desseins ou de déguiser sa perversité.

Il est pathétique qu'un système qui sépare les races constituant la famille humaine et qui fait complètement fi de l'humanité, de l'amour, de la justice, de l'équité et de la pitié, continue d'être reconnu par certains Etats comme il l'a été au cours des dernières décennies. C'est la raison pour laquelle les Africains n'ont jamais cessé et continueront de remettre en question les mobiles et l'intérêt véritables des pays qui soutiennent l'Afrique du Sud. D'un côté, ces pays pontifient sur les droits de l'homme et de l'autre ils ferment les yeux sur les crimes que l'Afrique du Sud commet contre les droits de la majorité.

Mon gouvernement est convaincu que la communauté mondiale ne se laissera pas facilement abuser par toute cette agitation. Il ne faut pas confondre "agir" et "s'agiter". Les événements survenus récemment en Afrique du Sud et que chacun connaît à présent, y compris les changements de façade proposés par M. Botha, ne sont pas purement et simplement le fruit des récents événements internationaux ou des grandes déclarations prononcées au niveau international.

Nous pensons que l'origine des forces qui ont amené ces changements remonte à plus de trois décennies. Le phénomène actuel a commencé il y a bien longtemps, avec la création de l'Organisation de l'unité africaine, le 25 mai 1963.

Durant cette journée historique, la dernière résolution adoptée par l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement autorisait les ministres des affaires étrangères du Libéria, de Madagascar, de la Sierra Leone et de la Tunisie à présenter des démarches au Conseil de sécurité au sujet des actes criminels du régime sud-africain, alors dirigé par Vorster, à l'encontre des véritables habitants africains du pays, de même qu'au sujet du statut de la Namibie, Territoire sous tutelle de la Société des Nations qui avait été transféré aux Nations Unies. Au cours de ce débat du Conseil de sécurité - et ce devait être le

M. Jarrett (Libéria)

cas bien souvent par la suite - bien des déclarations pieuses ont été prononcées pour exprimer le dégoût que fait éprouver l'apartheid. Lorsque le Conseil a procédé au vote, l'Afrique du Sud n'a pas été condamnée, à cause du veto d'un pays dont la politique actuelle n'a pratiquement pas changé depuis.

A la suite de cette session historique, le Libéria et l'Ethiopie ont porté contentieux devant la Cour internationale de Justice, accusant l'Afrique du Sud de continuer à occuper illégalement la Namibie. Tous les juges de la Cour, sauf un, - cette cour qui a appuyé l'occupation illégale de l'Afrique du Sud en Namibie, - proviennent des Etats mêmes qui continuent de se faire tirer l'oreille 24 ans plus tard à propos de la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et de l'indépendance de la Namibie.

Je voudrais déclarer solennellement du haut de cette tribune que les progrès réalisés au cours des trois dernières décennies sur la question de l'Afrique du Sud, de l'apartheid et de l'indépendance de la Namibie sont dus, pour une part, à l'action soutenue et résolue de l'OUA, des Etats non alignés et de quelques gouvernements amis, et, d'autre part, à la ferme volonté des dirigeants des peuples autochtones de ces deux pays, peuples qui sont prêts à faire le sacrifice de leur vie pour que leurs dirigeants poursuivent leurs efforts et fassent preuve de la même détermination jusqu'à l'accession à la liberté et à l'indépendance.

Depuis des années, la question de Namibie est examinée, sous une forme ou sous une autre, par l'Assemblée.

La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité en 1978, a mis en route le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Ce document a également désigné toutes les parties intéressées à ce processus, à savoir le Gouvernement de l'Afrique du Sud, la South West Africa People's Organization (SWAPO), le Groupe de contact occidental et les Etats de première ligne. Sept ans se sont écoulés depuis que ce document a été adopté, et la Namibie continue d'être assujettie au lieu d'être indépendante, et un prétendu "gouvernement intérimaire", dépourvu de tout statut international et qui ne jouit d'aucun soutien interne, a été institué.

Hormis l'avertissement lancé par le Conseil, selon lequel il pourrait reconsidérer l'adoption de sanctions obligatoires, et l'intérêt plutôt tiède manifesté par les pays qui seraient éventuellement disposés à appliquer des

M. Jarrett (Libéria)

sanctions unilatérales limitées, rien n'empêche l'Afrique du Sud de continuer à défier impunément l'opinion internationale pour ce qui est de l'indépendance de la Namibie. Pourquoi en est-il ainsi?

Il faut se rappeler que la question du couplage entre l'indépendance de la Namibie telle que prévue dans la résolution 435 (1978) et le retrait des troupes cubaines de l'Angola, n'a pas été soulevée par l'Afrique du Sud avant 1981, date à laquelle il convient également de s'en rappeler - tous les obstacles à la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) avaient été surmontés par toutes les parties au différend, y compris l'Afrique du Sud. Pourquoi donc évoquer un tel couplage? Le but recherché par les Nations Unies dans leur résolution 435 (1978), c'est le transfert pacifique du pouvoir au peuple namibien autochtone. N'est-ce pas là l'un des objectifs sacrés des Nations Unies? Pendant combien de temps encore allons-nous, en tant que membres de cette communauté internationale, tolérer cette pratique obstructionniste?

Nous devons également nous rappeler que le peuple namibien a eu recours à la lutte armée il y a de nombreuses années parce qu'il n'existait pas de solution pacifique. Allons-nous demeurer passifs et, ce faisant, contraindre la SWAPO à appliquer cette résolution en intensifiant sa lutte armée?

Le conflit arabo-israélien au Moyen-Orient et la question clef de ce conflit, le problème palestinien, ne sont toujours pas réglés malgré les efforts intensifs déployés par les Nations Unies depuis 38 ans. Toutes les guerres menées dans la région sont devenues de plus en plus destructrices en raison de l'emploi de nouvelles armes encore plus perfectionnées. Les pertes humaines et matérielles n'ont pas réglé les vieux problèmes, mais en ont créé de nouveaux et accru la rancœur et la méfiance au sein des parties en conflit.

Le Gouvernement du Libéria estime qu'un règlement global de la question du Moyen-Orient ne sera possible que si les conditions suivantes sont réunies : retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés; respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de tous les Etats de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de la menace ou de l'emploi de la force; et juste règlement du problème palestinien, fondé sur la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien, y compris son droit à l'autodétermination.

M. Jarrett (Libéria)

L'appui des grandes puissances, en particulier l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique, est essentiel pour parvenir à tout règlement au Moyen-Orient, sous l'égide - quel qu'il soit - des Nations Unies. A cet égard, le Libéria continuera de soutenir les efforts que déploie le Secrétaire général pour trouver les moyens susceptibles de nous faire progresser vers une paix négociée au Moyen-Orient.

La préservation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et du caractère non aligné de l'Afghanistan est essentielle pour parvenir à une solution pacifique du problème afghan. Les troupes étrangères doivent se retirer du territoire, et toutes les parties concernées doivent travailler de concert pour arriver rapidement à une solution politique de la question et créer les conditions permettant aux réfugiés afghans de rentrer dans leurs foyers dans la sécurité et l'honneur.

M. Jarrett (Liberia)

La situation au Kampuchea a créé un climat d'instabilité et d'insécurité en Asie du Sud-Est. Le retrait des troupes étrangères du Kampuchea et la non-ingérence dans les affaires internes du peuple du Kampuchea constituent un point de départ indispensable à la paix, à la stabilité et à la coopération entre les pays de l'Asie du Sud-Est, sur la base de la confiance mutuelle et de la bonne volonté.

La question de Corée représente encore une grave menace à la paix et la sécurité internationales. La réunification des deux Corée doit intervenir grâce au dialogue et aux négociations entre les deux pays sans ingérence extérieure. Les bons offices du Secrétaire général doivent être encouragés si l'on veut faciliter le règlement de la question de Corée et alléger en particulier les souffrances de millions de familles séparées.

L'admission des deux Corée aux Nations Unies contribuerait grandement à réduire la tension sur la péninsule coréenne et, partant, à favoriser la paix et la sécurité internationales. Les deux Corée, membres d'un certain nombre d'institutions spécialisées, devraient être à même de partager les responsabilités et les obligations des Nations Unies en devenant membres de l'Organisation.

Le conflit des îles Falkland-Malvinas entre le Royaume-Uni et l'Argentine n'est toujours pas résolu malgré l'attachement des deux parties à la paix et à un règlement négocié. Nous demandons au Royaume-Uni et à l'Argentine de reprendre les négociations afin de trouver une solution pacifique au différend de souveraineté et à leurs divergences sur la question.

Le processus de Contadora en Amérique centrale cherche à rétablir la paix dans la région grâce à un engagement relatif à la suspension de la course aux armements et au respect du principe de non-ingérence dans les affaires internes d'autres Etats. L'initiative de Contadora mérite l'appui de la communauté internationale, car elle témoigne d'une volonté latino-américaine de trouver une solution aux problèmes régionaux.

Il faut, dès à présent, mettre un terme à la course aux armements nucléaires. Cette cessation ne doit pas être seulement une fin en soi. Elle doit également être immédiatement suivie d'une réduction importante des forces nucléaires pouvant conduire à une élimination complète des armes nucléaires et à l'objectif final d'un désarmement général et complet. Simultanément, il est urgent de consacrer au

M. Jarrett (Liberia)

développement économique et social les précieuses ressources qui sont actuellement gaspillées à des fins militaires.

Les Etats dotés d'armes nucléaires ont une responsabilité toute particulière dans la dangereuse situation que crée la course aux armements. Nous les prions instamment de s'associer dans la recherche d'une nouvelle orientation, et nous nous félicitons de l'accord de Genève conclu au début de cette année entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, et qui a mené aux négociations actuelles sur des questions complexes concernant les armes spatiales et les armes nucléaires, tant stratégique que de moyenne portée. Le Libéria attache une grande importance à l'objectif de ces négociations : prévenir la course aux armements dans l'espace et favoriser sa cessation sur terre. Nous espérons que les deux grandes puissances dotées de l'arme nucléaire honoreront en toute bonne foi leur promesse de parvenir dès que possible à des résultats probants dans leurs négociations.

Mon gouvernement réaffirme son attachement à la coopération économique multilatérale, ainsi que sa reconnaissance du rôle important que jouent le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies dans cet important domaine. Nous lançons un appel aux pays donateurs pour qu'ils augmentent substantiellement leurs contributions au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au delà des 8 p. 100 du PNB convenus pour que cette institution puisse poursuivre la mise en oeuvre de ses projets de développement.

La situation économique en Afrique continue de pâtir de la sécheresse, de la désertification, de la famine et du lourd fardeau de la dette. Nous sommes profondément reconnaissants au Secrétaire général qui a appelé l'attention de la communauté internationale sur le sort des pays touchés et mobilisé l'aide internationale en vue de compléter les efforts nationaux des gouvernements africains.

Nous nous félicitons de la récente proposition des Etats-Unis relative à une institution conjointe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) pour alléger la crise de la dette et pour améliorer la situation économique des pays africains pauvres et des autres pays en développement.

La proposition est opportune et nous sommes sûrs que des mesures concrètes et positives seront prises pour régler la crise de la dette du tiers monde et pour assurer la relance économique de nos régions respectives.

M. Jarrett (Liberia)

Nous croyons que la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale au début de 1986, consacrée à la situation économique critique de l'Afrique, comme cela a été proposé lors du vingt et unième Sommet de l'Organisation de l'unité africaine est tout à fait appropriée, importante et nécessaire pour examiner la situation économique critique dans la région.

Les Nations Unies restent le seul instrument global capable de créer un ordre international et de maintenir la paix et la sécurité internationales. Au cours des dernières décennies, les Nations Unies nous ont libéré du "fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances". Les Nations Unies ont réussi dans de nombreuses régions du monde à assurer des droits égaux aux hommes et aux femmes, ainsi qu'aux pays petits et grands. Les Nations Unies ont fait de grands progrès dans l'établissement de conditions grâce auxquelles la justice et le respect des obligations émanant des traités et d'autres sources de droit international peuvent être appliqués et maintenus. Elles ont réussi à promouvoir le progrès social et à améliorer les conditions de vie dans une liberté plus grande.

Toutefois, nous devons préconiser un nouveau concept d'allégeance aux Nations Unies en tant qu'autorité essentielle de la communauté internationale. Ce concept devrait commencer par l'application des principes de la Charte en tant qu'instrument irremplaçable dans la lutte pour assurer le droit à l'indépendance et à l'égalité des Etats et des peuples, ainsi que la réalisation des droits de l'homme et l'obtention de la liberté de l'homme, pour libérer le monde de la guerre, de l'agression et de toutes formes d'oppression, pour éliminer le retard économique et social et éradiquer complètement le colonialisme, le racisme, l'apartheid et toutes autres formes d'asservissement humain.

Il est impérieux de préserver l'Organisation et d'en faire un instrument efficace au profit de la liberté, de la paix et de la justice, ce qui ne peut être réalisé que si les Membres de l'Organisation sont prêts à s'engager de nouveau à appliquer la décision de l'Organisation.

Nous ne devons pas oublier qu'ayant beaucoup d'intérêts communs, nous avons donc beaucoup à perdre ensemble en ce qui nous concerne et en ce qui concerne les générations futures. Redoublons d'efforts pour maintenir les simples valeurs humaines qui sont notre patrimoine commun et élaborons une base solide sur laquelle nous pouvons unir nos forces et vivre ensemble dans la paix en ayant confiance dans les Nations Unies.

M. GOURINOVITCH (République socialiste soviétique de Biélorussie)

(interprétation du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter à l'occasion de votre élection aux hautes fonctions de président de la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de vous souhaiter plein succès pour que cette session atteigne des résultats substantiels afin que triomphent les buts et les principes de la Charte des Nations Unies.

La délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie exprime ses plus profondes condoléances à la délégation du Mexique à l'occasion du malheur qui s'est abattu sur ce pays et son peuple, je veux parler du récent tremblement de terre qui a fait de nombreuses victimes et causé d'énormes dégâts.

Le quarantième anniversaire de la victoire sur le fascisme hitlérien et le militarisme japonais au cours de la deuxième guerre mondiale et de la naissance qui en est résultée de l'Organisation des Nations Unies confère une importance particulière à l'actuelle session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui devrait revêtir non seulement un caractère commémoratif, mais être également une étape productive et importante dans toutes les activités de notre organisation.

En tant que Membre fondateur des Nations Unies, la République socialiste soviétique de Biélorussie a, depuis le début, oeuvré systématiquement et activement pour faire de la Charte des Nations Unies un réel instrument de paix et de coopération entre les nations, afin que les activités pratiques des Nations Unies puissent contribuer à la réalisation de ce noble objectif. C'est ce que nous avons toujours tenté de faire, tant à la Conférence de San Francisco, qu'au cours des premières années de l'après-guerre lorsque la coopération entre les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, née au cours de la deuxième guerre mondiale, existait encore, pendant les années de la "guerre froide" et au cours de la période de détente, qui a fait place ces derniers temps à une brusque aggravation de la situation internationale, dont la responsabilité incombe aux forces de l'impérialisme et de la réaction. En nous conformant à cette approche léniniste pacifique, qui a fait ses preuves, de la politique étrangère de l'Union soviétique, nous partions du principe - et nous continuons de le faire - qu'il faut lutter contre la guerre avant qu'elle n'ait commencé et qu'il faut pour cela que toutes les nations et tous les Etats épris de paix unissent leurs efforts et agissent de concert.

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

En cette année du quarantième anniversaire des Nations Unies, il convient de rappeler que dès octobre 1943, la Conférence de Moscou des ministres des affaires étrangères de l'Union soviétique, des Etats-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne, sur proposition de l'Union soviétique, avait reconnu la nécessité de créer une organisation internationale universelle en vue du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous les Etats épris de paix.

La création de l'Organisation des Nations Unies a été l'un des résultats de la grande victoire des nations éprises de liberté sur les forces du fascisme, de la réaction et du militarisme. L'Union soviétique a apporté une contribution décisive à cette victoire. Nous sommes fiers également de ce que plus de 1 100 000 habitants de la Biélorussie aient combattu avec abnégation sur les fronts de la grande guerre patriotique pour battre l'ennemi commun. Les envahisseurs fascistes ont subi des pertes non négligeables sous les coups des partisans et des résistants de Biélorussie, qui ont mis en déroute 500 000 soldats hitlériens.

Le peuple soviétique a payé un énorme tribut à la défense de la liberté, de l'honneur et de l'indépendance de la patrie. Vingt millions de personnes ont péri dans les flammes de la guerre. Leur mémoire est sacrée. En cette année du quarantième anniversaire de la grande victoire, nous rendons également hommage à ceux qui, après-guerre, ont réalisé l'exploit de faire renaître des ruines et des cendres l'économie nationale dévastée et ont réussi à multiplier par 35, le potentiel industriel de la République socialiste soviétique de Biélorussie par rapport à ce qu'il était avant guerre, en dépit du fait qu'un quart de sa population a été tué pendant la guerre et plus de la moitié de ses richesses nationales détruites.

En analysant les activités des Nations Unies au cours des 40 dernières années, nous avons toutes raisons de souligner que la Charte de l'Organisation a bien résisté à l'épreuve du temps, en dépit des soubresauts parfois violents de la conjoncture internationale. Ainsi qu'on le sait, 159 pays du monde se sont engagés à l'égard des obligations de la Charte des Nations Unies. Malheureusement, tous ne se conforment pas à la politique prévue par la Charte. Sans aucun doute, l'Organisation peut se prévaloir d'avoir certaines réalisations à son actif. Cependant, ses activités n'ont pas toujours été couronnées de succès. Bon nombre de questions n'ont pas encore trouvé de solution définitive sur la base des

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

résolutions adoptées à l'initiative des Etats de la communauté socialiste et du Mouvement des pays non alignés, qui est devenu une force influente dans le monde d'aujourd'hui. Malheureusement, certains tentent, encore maintenant, d'utiliser les Nations Unies pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'Etats souverains ou pour imposer des décisions qui ne tiennent pas compte des intérêts légitimes de tous les groupes d'Etats Membres de l'Organisation, bien que tout ceci soit en flagrante violation de la Charte.

Dans la situation internationale compliquée et dangereuse telle qu'elle prévaut actuellement, tous les Etats devraient respecter les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, c'est-à-dire que tous les Etats, qu'ils soient grands ou petits, avec ou sans potentiel militaire important, développés ou en développement, devraient unir leurs efforts et agir de concert. En consolidant ce qui était acquis, sans remettre en question les décisions existantes dans le sens du progrès, et en isolant les milieux agressifs et militaristes ainsi que les instigateurs de la course aux armements, nous devrions tous, dans nos actes plutôt que dans nos paroles, oeuvrer en faveur de la paix et de la coopération.

En ce qui concerne les pays de la communauté socialiste, c'est précisément ce que nous avons toujours fait. Nous n'en avons pas été détournés, même si nos activités au sein de l'Organisation, sur la base de la Charte, ont été parfois qualifiées par les impérialistes de "mauvaise conduite aux Nations Unies". Ainsi que le montre l'observation, c'est également la voie qui est suivie par la majorité écrasante des Etats Membres de l'Organisation, qui respectent la Charte des Nations Unies et ne transigent pas sur ses principes ni ses positions. Les objectifs et les principes des Nations Unies ne peuvent être dévalués. Ils n'ont jamais été et ne seront jamais mis à l'encan.

Depuis 40 ans qu'elle est Membre de l'Organisation des Nations Unies, la République socialiste soviétique de Biélorussie a toujours énoncé sa position sur toutes les questions en discussion en termes clairs et précis. Chaque fois que nous avons pris la parole et chaque fois que nous avons voté, nous avons toujours été guidés par les intérêts de la paix, la prévention de la guerre nucléaire, le désarmement, le règlement juste et pacifique des situations conflictuelles, l'accélération du processus de décolonisation et l'élimination du nazisme, du racisme et de l'apartheid; par les intérêts de ceux qui combattent contre l'injustice et les violations de la Charte des Nations Unies et cherchent à

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

instaurer la coopération au bénéfice du progrès économique et social; par le respect des droits de l'homme et le développement et le renforcement des normes du droit international.

Au cours de la discussion de politique générale qui a eu lieu, la plupart des orateurs ont souligné les tensions dans la situation internationale actuelle et l'importance qu'il y avait à la stabiliser et à la remettre sur la voie de la détente et du respect de la Charte des Nations Unies. Tout cela est indiscutable. Mais il est nécessaire également de bien comprendre les causes de la situation qui s'est créée et de voir quelles sont les mesures concrètes qui pourraient être prises pour y remédier.

A l'heure actuelle, la tâche la plus importante est d'éliminer la menace de la guerre nucléaire, et pour cela, il convient de prévenir la course aux armements dans l'espace et d'y mettre un terme sur la terre. Le sort non seulement des nations et des Etats mais de l'humanité tout entière dépend de la solution de ce problème. Sur notre planète, il n'existe pas d'endroit sûr où l'on pourrait attendre tranquillement au cas où un conflit nucléaire éclaterait, car un tel conflit détruirerait toute vie sur la terre. C'est ce qu'il faut bien garder à l'esprit lorsqu'on examine des problèmes d'aujourd'hui tels que les moyens de surmonter le retard économique que connaissent un grand nombre de jeunes Etats indépendants, de combattre la faim et la maladie, et d'autres questions; il est donc important d'examiner le problème principal, celui dont tous les autres dépendent - c'est-à-dire le problème qui consiste à éviter la menace nucléaire, et de tout faire afin de "préserver les générations futures du fléau de la guerre", ainsi qu'il est stipulé dans la Charte des Nations Unies.

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

Le fait qu'il n'y ait pas eu de guerre mondiale depuis 40 ans et que l'on ait interdit l'utilisation des armes nucléaires est le plus grand succès de l'humanité. C'est un succès remporté grâce aux efforts de l'Union soviétique, de tous les pays de la communauté socialiste, des Etats non alignés et d'autres pays qui se sentent responsables du sort de leur nation et des autres nations. Toutefois, le danger d'une guerre nucléaire augmente au lieu de diminuer, et cela en raison des activités des forces militaristes qui sapent les fondements de la paix.

Voyons les faits. Dès la première session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, l'Union soviétique a proposé d'interdire pour toujours les armes nucléaires et de les détruire. Comment ont réagi les Etats-Unis? Ils ont continué d'accumuler les armes nucléaires et d'en perfectionner le potentiel. De ce fait, d'autres puissances nucléaires ont fait leur apparition. La stabilité stratégique était garantie, mais à un niveau d'armements plus élevé et avec de plus grands risques de guerre.

L'Union soviétique a pris sur elle de ne pas utiliser en premier l'arme nucléaire. La République populaire de Chine a pris le même engagement. Comment ont réagi les autres puissances nucléaires? Elles ont refusé de suivre ce bon exemple. Elles ne tiennent pas compte non plus de l'appel lancé par les Nations Unies à cet effet. La doctrine militaire de l'OTAN permet aux membres de ce bloc d'utiliser en premier l'arme nucléaire, même dans le cas de conflits où sont utilisées des armes de type classique.

Comme on le sait, l'Union soviétique s'est engagée unilatéralement à ne pas utiliser l'arme nucléaire contre les pays non dotés d'armes nucléaires qui ne disposent pas de telles armes sur leur territoire. Comment ont réagi les puissances nucléaires occidentales? Elles ont fait de vagues déclarations qui, soit dit en passant, n'excluent pas le recours aux armes nucléaires contre des Etats non nucléaires dans certaines circonstances.

L'Union soviétique s'est engagée à ne pas placer d'armes antisatellites dans l'espace extra-atmosphérique aussi longtemps que les autres Etats agiront de même. Comment ont réagi les Etats-Unis? Ils viennent de procéder à l'essai d'une arme antisatellite contre une cible située dans l'espace extra-atmosphérique dans le cadre de leur fameux programme de "guerre des étoiles".

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

L'Union soviétique a suspendu temporairement le déploiement de missiles à portée moyenne et l'application d'autres contre-mesures en Europe. Comment ont réagi les Etats-Unis? Ils ont continué à déployer des Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale.

L'Union soviétique a mis fin le 6 août, et jusqu'à la fin de cette année, à tous les essais nucléaires et a déclaré que ce moratoire unilatéral se poursuivrait au-delà de cette date si les Etats-Unis ne procédaient pas à des expériences nucléaires. Comment ont réagi les Etats-Unis? Depuis lors, ils ont déjà procédé à deux essais d'armes nucléaires.

Tout le monde connaît également l'attitude adoptée par tel ou tel pays vis-à-vis des résolutions des Nations Unies sur la prévention de la guerre nucléaire et la militarisation de l'espace, sur le désarmement et le renforcement de la sécurité internationale. L'Union soviétique a fait des propositions dans ce sens. Elle appuie les initiatives des pays non alignés et insiste pour qu'on leur donne suite, alors que les Etats-Unis, en revanche, votent contre elles, au risque de se trouver parfois complètement isolés et, chaque fois qu'ils le peuvent, ils sabotent les travaux dans ce domaine.

Cette politique des Etats-Unis et de ses alliés les plus proches suscite une inquiétude légitime et exige des mesures encore plus décisives. La communauté internationale, qui s'inquiète de la protection de la vie sur notre planète, doit opposer un non décisif aux plans américains de "guerre des étoiles", axés contre la paix sur la terre et camouflés par de grandes déclarations de propagande sur leur prétendu caractère défensif, et elle doit appuyer la nouvelle initiative soviétique sur la coopération internationale pour l'exploitation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans des conditions de non-militarisation.

La nouvelle proposition soviétique se fonde sur l'idée de l'union la plus large des efforts des Etats en vue de prévenir la militarisation de l'espace et de le maintenir ouvert aux activités pacifiques pour le bien-être de tous les pays. L'exploitation commune de l'espace et l'utilisation au profit de tous des résultats des recherches liées à l'espace est une activité tout à fait réaliste, si l'on fait obstacle à tout ce qui favorise la militarisation de l'espace circumterrestre. Les propositions concrètes détaillées à cet effet se trouvent dans le document présenté par l'Union soviétique à la session actuelle de l'Assemblée générale, intitulé "Orientations et principes de base de la coopération internationale pour

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

l'exploitation pacifique de l'espace extra-atmosphérique dans des conditions de non-militarisation", et dans le projet de résolution correspondant sur cette question (A/40/192).

Dans des conditions de non-militarisation de l'espace et dans des conditions de "paix des étoiles", l'Union soviétique propose une nouvelle étape qualitative de coopération internationale dans l'exploitation de l'espace. Une nouvelle possibilité s'ouvre maintenant d'utiliser le potentiel scientifique, technique et productif colossal pour résoudre les problèmes globaux qui se posent à l'humanité, et notamment aux pays en développement. C'est à ces fins qu'on propose la convocation d'une conférence internationale en 1987 au plus tard, avec la participation des Etats qui disposent d'un potentiel cosmique et des autres Etats intéressés, afin d'examiner dans son ensemble la question de la coopération internationale dans l'exploitation pacifique et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique dans des conditions de non-militarisation et, une fois conclus les accords pertinents, la création d'une organisation spatiale mondiale. Nous espérons qu'après avoir examiné avec attention la proposition faite par l'Union soviétique, les participants à la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies l'appuieront.

Il faut également que les Etats continuent à unir leurs efforts pour interdire les essais d'armes nucléaires par tous les Etats et partout, pour geler les potentiels nucléaires existants et commencer à les réduire jusqu'à leur élimination totale, pour renoncer aux arsenaux d'armes chimiques, et, naturellement, pour interdire l'apparition de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive et résoudre d'autres problèmes de désarmement, en ayant pour but final le désarmement général et complet sous un contrôle international strict.

Il est légitime de se demander si l'on peut trouver une solution à ces problèmes. Nous pensons que c'est certainement possible. L'expérience passée et l'approche évoquée dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies le confirment. Il est un fait que les pays de la coalition anti-hitlérienne ont pu travailler ensemble, se battre pour remporter la victoire et jeter les bases du monde de l'après-guerre qui a gardé jusqu'ici toute son importance. L'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe prouve également, de façon convaincante, qu'avec de la bonne volonté et le désir de se mettre d'accord

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

et de tenir compte des intérêts légitimes des uns et des autres, on peut résoudre les problèmes les plus complexes, et cela très rapidement. De nombreux traités et accords multilatéraux et bilatéraux bien connus, visant à limiter la course aux armes nucléaires, notamment dans l'espace, et à éviter un conflit nucléaire, sont à l'actif des Etats Membres des Nations Unies. Un certain nombre de conflits ont été arrêtés et des foyers de tension ont été éteints grâce à des efforts communs.

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

Dans le respect de tous les engagements pris, il convient de progresser et de faire mieux. On pourrait espérer alors le succès des négociations de Genève sur les armements spatiaux et nucléaires, tant de moyenne portée que stratégiques, considérés dans leurs rapports mutuels. Les nouvelles propositions soviétiques ouvrent la voie dans ce sens. On pourrait alors espérer le succès de la Conférence de Stockholm sur la conclusion d'un traité sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité, sur le non-recours à la force et le maintien de relations pacifiques, mesures qui s'appliqueraient à titre égal à tous les participants. Il serait dès lors possible de sortir les négociations de Vienne du point mort en vue de réduire les forces armées et les armements en Europe centrale. On pourrait alors espérer une mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies sur la prévention d'une catastrophe nucléaire, le renforcement de la sécurité internationale, le désarmement, la restructuration des relations économiques internationales, et la solution des autres problèmes qui sont communs à l'humanité.

Pour y parvenir, il faut avant tout des efforts concertés pour s'opposer à la volonté de certains milieux des Etats-Unis d'obtenir la suprématie militaire et d'imposer leur volonté aux autres. Il est grand temps de comprendre que les propos malveillants sur le danger communiste et le danger soviétique ne sont nullement probants. Le socialisme, grâce à ses idéaux dûment suivis dans la pratique, a montré de façon convaincante son attachement à la paix et à la coexistence pacifique des Etats dotés de systèmes sociaux différents et sa capacité d'assurer le progrès économique et social à tous les hommes.

Quels que soient les problèmes que l'on examine, il est très clair que les Etats de la communauté socialiste proposent des voies constructives pour y remédier, considérant exclusivement les intérêts communs et sans s'efforcer d'obtenir des avantages unilatéraux ou spéciaux pour eux-mêmes.

Cette attitude ressort clairement de notre position sur la question d'un règlement général et complet de la situation au Moyen-Orient et du règlement du problème de la Palestine. Cette position est bien connue et elle a été reflétée à plusieurs reprises dans des résolutions des Nations Unies qui ne sont toujours pas mises en oeuvre. Je voudrais souligner à cet égard que nous continuerons de nous opposer activement à toute tentative faite pour saper les décisions des Nations Unies sur cette question, à imposer aux peuples arabes des accords séparés qui ressemblent à des capitulations, ou empêcher les représentants de

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

l'Organisation de libération de la Palestine de participer à un règlement du problème du Moyen-Orient. La délégation de la République socialiste de Biélorussie condamne fermement le bombardement barbare perpétré par Israël sur le territoire de la Tunisie et le siège de l'Organisation de libération de la Palestine.

L'évolution de la situation en Amérique centrale et dans les Antilles reste dangereuse. Les propositions constructives avancées par le Nicaragua, Cuba, les pays du Groupe de Contadora et d'autres Etats, qui pourraient contribuer à la normalisation de la situation, sont ignorées ou sapées par les Etats-Unis et leurs partenaires, en dépit, là encore, de la Charte des Nations Unies qui enjoint les Etats de "vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage". La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation en Amérique centrale, adoptée à l'unanimité, n'est toujours pas mise en oeuvre. Le cours des événements exige que des mesures supplémentaires soient prises de façon urgente pour protéger l'indépendance et la souveraineté des pays d'Amérique centrale afin de permettre à leurs peuples de vivre comme ils l'entendent et non comme d'autres l'exigent.

Il faut aussi des efforts soutenus pour défendre les droits légitimes et les intérêts souverains des peuples de l'Afghanistan et du Kampuchea qui ont choisi une vie nouvelle et se sont lancés dans la voie du développement indépendant, rejetant résolument l'ingérence impérialiste dans leurs affaires intérieures et repoussant tous les actes subversifs des mercenaires armés de l'impérialisme et de la réaction.

Pour assainir la situation dans la région de l'Asie et du Pacifique, il faudrait que les pays qui en font partie réagissent favorablement aux propositions de l'Union soviétique sur l'examen de l'ensemble des questions concernant le renforcement de la sécurité et de la coopération équitable entre les Etats d'Asie, ainsi qu'aux propositions de la République populaire mongole et des Etats de l'Indochine tendant à faire de l'Asie un continent de paix, de stabilité, de bon voisinage et de coopération. L'application des décisions des Nations Unies faisant de l'océan Indien une zone de paix et sur le retrait des troupes étrangères de la Corée du Sud y contribuerait également. Nous appuyons les propositions de la République démocratique populaire de Corée qui ont pour but de réunifier pacifiquement la Corée et de faire de la péninsule coréenne une zone dénucléarisée.

Pour conclure ce volet de ma déclaration, je voudrais souligner que, dans la conjoncture internationale actuelle, l'Assemblée doit insister sur l'application

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

stricte de la résolution qu'elle a adoptée l'année dernière sur l'"inadmissibilité de la politique de terrorisme d'Etat et de toute action dont le but est de saper le régime politique et social d'autres Etats souverains".

Nous constatons avec satisfaction l'effondrement de la domination coloniale dans le monde; c'est le résultat de l'influence des idées de la grande révolution socialiste d'octobre en Russie et de la défaite des forces du fascisme et du militarisme au cours de la deuxième guerre mondiale, ce qui a donné un élan nouveau aux combattants pour la liberté et l'indépendance en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Les Nations Unies ont joué également un rôle positif dans ce processus de décolonisation, notamment après l'adoption, sur l'initiative de l'Union soviétique, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Il convient de fêter comme il se doit le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de ce document historique. Bien entendu, le meilleur moyen de le faire consisterait à mettre en oeuvre sans condition les mesures garantissant l'indépendance de la Namibie et d'autres territoires coloniaux et à éliminer complètement le système de tutelle. En effet, il ne reste plus qu'un seul territoire sous tutelle, la Micronésie. Les Etats-Unis s'opposent à son autodétermination et à son indépendance, même s'ils se vantent ostensiblement de leur démocratie et de leur amour de la liberté.

L'Assemblée générale doit également accorder une attention particulière à la question de la lutte contre les manifestations du néo-nazisme, du fascisme et du revanchisme.

Il faut redoubler d'efforts dans la lutte contre les derniers foyers du racisme et contre l'apartheid, cette honte du XXème siècle. Il faut des actions encore plus décisives qu'auparavant, notamment un boycottage total et des sanctions globales conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, contre les racistes d'Afrique du Sud qui ont déchaîné la terreur contre la population autochtone du pays qui mène une lutte active pour sa liberté.

Les participants à la présente session de l'Assemblée générale accordent beaucoup d'attention aux problèmes économiques. Les jeunes Etats continuent à rechercher les moyens de sortir de différentes formes de dépendance héritées de l'ancien système colonial de l'impérialisme et de celles qui leur ont été imposées par les néo-colonisateurs. Ils critiquent, à juste titre, la politique des milieux économiques et financiers occidentaux qui a mené les pays en développement au bord de la catastrophe économique.

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, les Etats socialistes ont présenté à plusieurs reprises des propositions et ont appuyé des propositions d'autres pays destinées à assainir les relations économiques internationales, à protéger les intérêts des pays en développement et à garantir la sécurité économique de tous les Etats. On a fait beaucoup de choses. Cependant, toutes les recommandations progressistes des Nations Unies ne sont pas mises en oeuvre dans la pratique.*

* M. Al-Kawari (Qatar), vice-président, assume la présidence.

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

En outre, les principales puissances occidentales, recourant à toutes sortes de subterfuges et de manoeuvres, ont parfois réussi à semer la zizanie, à leurrer les pays en développement et à les désunir. L'Occident essaie constamment de faire accroire que seul le régime économique du capitalisme privé résoudra tous les problèmes : ouvrez, dit-il, la voie au capital étranger privé, et tout ira bien. Ce faisant, il n'hésite pas à se vanter et à étaler sa richesse, en cachant, naturellement, qu'il a obtenu cette richesse au prix du pillage éhonté des autres peuples et de l'exploitation de ses propres travailleurs, sans se soucier de résoudre avec justice les problèmes sociaux.

Rappelez-vous comment les quatre points du programme Truman, l'"Union pour le progrès", ont été portés aux nues, sans retenue, en Amérique latine, comme l'a été la politique économique de l'actuel Gouvernement des Etats-Unis. Et quels en sont les résultats? Le monde en développement s'est trouvé enchaîné dans de nouveaux fers, ceux de la dette financière vis-à-vis de ses "bienfaiteurs", et privé pratiquement de la possibilité de résoudre, dans l'intérêt de ses peuples, les problèmes économiques et sociaux qui se posent à lui.

Il est temps d'éliminer les obstacles et les difficultés créés par les puissances occidentales et de s'atteler à la tâche d'une véritable restructuration des relations économiques internationales sur une base juste et démocratique.

Pour ce qui est des questions relatives aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, je ferai remarquer que les pays socialistes ont prouvé dans les faits au monde entier la justesse des idées exprimées par le fondateur de l'Etat soviétique, V. I. Lenine, qui a indiqué que sans la transformation socialiste de la société "il ne saurait être question de liberté authentique pour la personne humaine d'une véritable égalité, dans le domaine politique et social, de l'homme, et de l'homme seul : je ne parle pas ici de l'égalité hypocrite entre les possédants et les démunis, entre ceux qui sont rassasiés et ceux qui ont faim, entre l'exploiteur et l'exploité".

Nos succès dans la garantie du vaste ensemble des droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels de l'homme sont bien connus. On les trouve exposés, en particulier, dans de nombreux documents de l'Organisation des Nations Unies, notamment dans ceux portant sur l'application des instruments de droit international dans ce domaine, auxquels notre République adhère

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

consciencieusement. C'est pourquoi nous rejetons l'hypocrisie et la démagogie de ceux qui représentent un pays qui ne désire même pas être partie aux pactes internationaux des droits de l'homme ni à d'autres instruments internationaux largement reconnus et appliqués par la communauté internationale. Ils estiment sans doute qu'ils peuvent dissimuler ou camoufler par de tels subterfuges une situation qui est loin d'être reluisante chez eux.

Je voudrais dire quelques mots sur les méthodes de travail qui devraient être utilisées à cette session. Notre délégation, comme beaucoup d'autres, est partisan d'adopter des décisions concertées, concrètes, qui seront ensuite mises en oeuvre par tous. Malheureusement, cela n'est pas toujours réalisable, car on observe, chez un certain nombre de pays de l'OTAN, une tendance à édulcorer la substance des questions sous le prétexte de rechercher le consensus. Les compromis raisonnables, mutuellement acceptables, sont indispensables. Toutefois, nous ne pouvons accepter que, sous tel ou tel prétexte, on porte atteinte aux buts et principes de notre Organisation. Voilà pourquoi nous préconisons l'adoption de décisions par vote également afin de ne pas permettre aux forces de l'impérialisme, de l'agression, du militarisme, aux initiateurs de la course aux armements, aux colonisateurs, aux racistes de bloquer l'adoption de résolutions visant la réalisation des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

L'ensemble des problèmes que doit résoudre l'Organisation des Nations Unies et ses Membres est vaste. Ces problèmes sont complexes et urgents, mais tous peuvent très bien être résolus. Ce qu'il faut tout d'abord pour cela, c'est que chaque Etat respecte la Charte des Nations Unies au lieu de la miner et fasse sincèrement preuve de la volonté politique nécessaire pour résoudre ces problèmes sur la base de l'égalité, compte tenu des intérêts communs, sans porter préjudice à la sécurité des uns et des autres, et pour le bien de tous.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, le camarade M. S. Gorbatchev :

"La seule façon raisonnable de s'en sortir aujourd'hui consiste à établir une coopération active entre tous les Etats dans l'intérêt d'un avenir pacifique commun, et à créer, utiliser et développer les mécanismes et institutions internationaux qui permettront de trouver le rapport le plus favorable entre les intérêts nationaux des Etats et les intérêts de toute l'humanité."

M. Gourinovitch (RSS de Biélorussie)

La RSS de Biélorussie, comme les autres pays socialistes, accorde une grande importance à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument efficace de paix et de coopération équitable entre les Etats. Nous continuerons de nous battre pour que les principes justes et démocratiques sur lesquels a été fondée l'Organisation des Nations Unies il y a 40 ans se concrétisent dans la pratique des relations internationales. L'Organisation des Nations Unies doit être la véritable incarnation de la sagesse collective des Etats. En cette session anniversaire de l'Assemblée générale, la RSS de Biélorussie est prête, comme toujours, à coopérer avec tous les Etats disposés à déployer tous les efforts nécessaires pour réaliser la tâche principale fixée par la Charte, celle du maintien et du renforcement de la paix, et, sur cette base, pour résoudre tous les autres problèmes.

M. TJON KIE SIM (Suriname) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, tout d'abord, de féliciter M. de Piniés pour son élection au poste de président de la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je voudrais, en même temps, lui souhaiter beaucoup de courage, car la situation mondiale tendue et dangereuse actuelle des discussions sérieuses dans cette instance. Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur, l'ambassadeur Paul Lusaka, pour la compétence et le dévouement dont il a fait preuve à la direction des débats de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je saisis cette occasion pour redire au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, que le Gouvernement du Suriname apprécie et appuie les efforts qu'il fait en faveur de la paix, de la sécurité et de la coopération internationales.

Nous exprimons nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple mexicains à l'occasion des tremblements de terre qui ont eu lieu dernièrement. Nous appuyons la résolution des Nations Unies aux termes de laquelle la communauté internationale est invitée à accorder une aide généreuse pour alléger les souffrances du peuple mexicain.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

En créant l'Organisation des Nations Unies, après la seconde guerre mondiale, l'objectif primordial était d'assurer la paix et la coopération internationales, et la préservation de la race humaine. Il existait partout dans le monde une volonté et un désir commun de rejoindre l'humanité en marche vers la réalisation des objectifs que nous nous étions solennellement fixés.

Au cours des 40 dernières années, les Nations Unies ont apporté une contribution inestimable au processus de décolonisation, en s'opposant activement au néo-colonialisme et au racisme et en s'efforçant d'instaurer un nouvel ordre économique international. Les institutions spécialisées de cette organisation mondiale ont grandement contribué au progrès de l'humanité et à l'allègement des problèmes mondiaux. Mais les Nations Unies ont également enregistré des échecs et montré des insuffisances, lesquels exigent l'adoption de certaines mesures propres à renforcer l'Organisation mondiale et le multilatéralisme. Nous ne pouvons donc pas nous rallier à ceux qui invoquent les imperfections des Nations Unies comme un prétexte pour affaiblir le multilatéralisme et pour choisir le bilatéralisme.

Nous nous félicitons de la décision de commémorer ce quarantième anniversaire, qui nous donne la possibilité de définir plus avant le rôle des Nations Unies.

La crise économique mondiale trouve son origine dans certains grands pays industrialisés et revêt actuellement un caractère et une portée universels. La gravité et l'intensité de la crise que nous traversons, et dont les pays du tiers monde font principalement les frais, exigent que nous réexaminions le rôle de cette organisation multilatérale dans les relations économiques internationales et dans la recherche de solutions à ces problèmes.

Lorsque certaines institutions financières et autres ont été créées, les problèmes n'étaient pas envisagés dans leur ensemble, pas plus que l'évolution de la situation politique mondiale n'était prise en compte. A l'époque, la majorité des pays en développement actuels n'étaient pas encore indépendants. Les mécanismes de ces institutions et du système économique qu'elles reflétaient étaient en fait conçus pour protéger les intérêts des pays développés. Les incomptabilités inhérentes à ce système sont devenues évidentes dans les années 60, peu après que la plupart des pays du tiers monde eurent acquis leur indépendance. Ce système économique s'est alors avéré inapproprié tant pour les pays du tiers monde, s'agissant de répondre à leurs besoins de développement, que pour les peuples des pays qui l'avaient mis en place.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Dans l'ordre économique actuel, les pays en développement enregistrent des taux de croissance toujours plus faibles. Les termes de l'échange se sont détériorés et encore aggravés par les fluctuations des taux de change, alors que les prix des matières premières ont baissé de manière constante. Les taux d'intérêt élevés, les mesures protectionnistes, le fardeau de la dette toujours plus lourd, ont sapé les économies des pays en développement. Tout cela compromet sérieusement la stabilité économique, sociale et politique et, de ce fait, la paix et la sécurité internationales.

Il semble que certains pays développés soient peu désireux d'entreprendre des négociations sérieuses et approfondies pour mettre fin aux inégalités et aux injustices dans les relations internationales. Mon gouvernement estime que les pays développés doivent faire preuve de volonté politique en examinant les problèmes économiques mondiaux dans leur ensemble. La situation actuelle a démontré amplement que les intérêts des pays développés et des pays en développement ne peuvent plus être étudiés séparément.

L'interdépendance de la situation internationale, l'imbrication accrue des problèmes, les liens entre leurs solutions doivent motiver le dialogue et la coopération entre le monde développé et en développement. On peut parvenir à une croissance économique accrue et soutenue grâce à la coopération entre pays développés et en développement, dans une association mutuellement avantageuse.

Le dialogue Nord-Sud ne peut apporter des résultats positifs que si la coopération Sud-Sud est renforcée. Le Suriname encouragera activement cette forme de coopération qui, contrairement aux relations Nord-Sud, n'est pas entravée par le poids des inégalités héritées du colonialisme et du néo-colonialisme. Les relations entre les pays du tiers monde peuvent être plus profondes et plus solides; elles peuvent être mutuellement avantageuses et nous permettre d'en tirer des profits et des bénéfices qui étaient auparavant drainés de nos sociétés.

La paix et le développement sont étroitement liés. Aussi, la communauté internationale ne sera assurée d'une paix durable tant que des divergences économiques entre les nations continueront de s'approfondir. L'instabilité politique engendrée par les conflits armés, l'intervention et l'ingérence et la course aux armements dangereuse font obstacle à un développement global stable et à l'instauration d'un ordre international viable, car la liberté politique et le progrès économique sont inséparables.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Dans la situation internationale actuelle, les peuples des pays du tiers monde veulent - c'est leur droit inaliénable - sortir de leur dépendance économique et construire une économie nationale solide, pour servir leurs propres intérêts et connaître la prospérité. Et pourtant, cette évidence incontestable est souvent niée et se heurte même, parfois, à l'agression économique, politique ou militaire.

Nous condamnons le recours à certaines mesures économiques, de la part de quelques pays développés, en tant que moyens d'exercer une pression politique, et nous prions instamment les Etats Membres d'élaborer des mesures efficaces pour empêcher les embargos, les sanctions ou toute autre action coercitive incompatible avec les dispositions de la Charte des Nations Unies. Nous exprimons l'espoir que l'Organisation appliquera des mesures efficaces pour faire cesser de telles pratiques qui reflètent le concept inadmissible du "droit du plus fort".

* Le Président assume la présidence.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Le Suriname se préoccupe profondément de l'agression et de la répression menées contre les peuples qui luttent pour leur libération nationale. Notre position se fonde sur les principes fondamentaux du respect de la souveraineté nationale des Etats, du droit à l'autodétermination, des principes de non-intervention et de non-ingérence, du règlement des différends par des moyens pacifiques et de l'établissement de relations fondées sur le profit mutuel. Ce sont là les principes élémentaires du Mouvement non aligné, dont mon pays est un membre actif. Ce mouvement a une tâche immense à accomplir pour continuer l'oeuvre entreprise par ses chefs de file, tels que Jawaharlal Nehru, Soekarno, Gamal Abdel Nasser, Julius Nyerere, Fidel Castro, Josip Broz Tito et Indira Gandhi. Le Mouvement non aligné, qui reflète les intérêts des pays du tiers monde, a une énorme tâche à assumer : la création d'un nouvel ordre économique international.

Le Suriname regrette, qu'en ce quarantième anniversaire des Nations Unies, nous ne puissions pas encore accueillir en notre sein une Afrique du Sud libre, libérée de l'apartheid. Ce régime immonde qui nous rappelle la période la plus sauvage et la plus cruelle de l'ère coloniale contraste violemment avec le monde civilisé. Le régime d'apartheid utilise maintenant de nouvelles formes améliorées d'oppression pour contrecarrer la lutte pour la liberté de la grande majorité du peuple, alors que la polarisation s'accroît dans le pays. Mais rien, pas même les morts innombrables parmi la population noire, ne pourra arrêter la prise de conscience croissante ou étouffer le désir de liberté de cette population. Le régime d'apartheid ne durera pas. Il sera voué à l'oubli dans les pages sombres de l'histoire de l'humanité.

De l'avis de notre gouvernement, puisque les Nations Unies ont qualifié l'apartheid de crime contre l'humanité et puisque Pretoria n'accepte ni n'autorise aucune forme de dialogue sur un pied d'égalité, le peuple de l'Afrique du Sud a le droit légitime de mener une insurrection armée contre cette forme d'esclavage moderne. Le Suriname condamne la complicité d'un certain nombre de pays occidentaux qui maintiennent des relations économiques, commerciales et militaires avec ce régime raciste, violant ainsi les résolutions des Nations Unies. Ce faisant, ces pays supportent artificiellement un régime incapable de se soutenir de sa propre force.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Dans le contexte de la politique du régime d'apartheid, un changement lent et progressif en Afrique du Sud ne peut plus être accepté comme une alternative car le prix qu'aurait à payer le peuple opprimé d'Afrique du Sud serait beaucoup trop élevé, ce que nous ne saurions accepter. De plus, la communauté mondiale ne peut pas tolérer le génocide de la population noire, qui semble être la seule option qui s'offre au régime raciste.

Le régime d'Afrique du Sud ne limite pas ses actes regrettables à son territoire, mais occupe toujours illégalement la Namibie par le truchement d'une forme moderne de colonialisme, en vertu de laquelle il impose les règles inhumaines de l'apartheid. Mon gouvernement demande que les troupes sud-africaines se retirent immédiatement et inconditionnellement de la Namibie et qu'il soit mis fin à toute influence qui s'y exerce. Nous exigeons l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, sans condition, sans amendement et sans l'introduction de questions étrangères et inappropriées de couplage, de parallélisme ou de réciprocité.

Le Suriname appuie la lutte de la SWAPO pour une Namibie indépendante et libre, comme nous l'avons précisé à la Conférence ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination du Mouvement non aligné sur la Namibie, tenue à New Delhi en avril dernier.

Nous condamnons également tous les actes d'agression commis par l'Afrique du Sud contre les pays voisins, et nous apportons tout notre appui à la lutte que mènent les Etats de première ligne et d'autres Etats voisins pour défendre leur souveraineté nationale.

Le continent africain, avec ses vastes ressources naturelles et humaines, est encore l'une des régions les moins développées du monde. A cause de leur situation économique vulnérable, rien ne peut être fait pour parer à l'aggravation des conditions climatiques qui frappe les pays africains et menace la survie même de leurs peuples.

La tragédie dont nous sommes témoins au Moyen-Orient depuis des décennies n'a connu aucune lueur d'espoir au cours de ces années. La situation qui va se dégradant depuis l'invasion du Liban préoccupe profondément mon gouvernement. Nous condamnons Israël pour sa politique expansionniste agressive à l'encontre de ses voisins, pour son recours aveugle et irréfléchi à la violence, pour son mépris des

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

résolutions des Nations Unies et son refus de collaborer à la recherche d'un règlement durable au conflit du Moyen-Orient.

Nous condamnons également Israël pour sa dernière attaque militaire brutale contre la Tunisie, commise en violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays et dans une vaine tentative de détruire la résistance héroïque palestinienne. Nous exprimons tout notre appui à l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant authentique du peuple palestinien qui lutte pour sa libération nationale. De l'avis de mon gouvernement, la question de Palestine ne pourra pas être résolue sans la participation de l'OLP.

Un conflit malheureux entre l'Iran et l'Iraq a dégénéré en une guerre sanglante et tragique qui menace la paix et la sécurité dans la région. Nous demandons à ces pays frères de mettre fin aux hostilités et d'entreprendre un dialogue significatif, conformément aux principes des Nations Unies et des principes du Mouvement non aligné, pour trouver un règlement politique à cette guerre.

Pour ce qui est de la situation dans la péninsule coréenne, mon gouvernement appuie les efforts déployés par les deux parties en vue de la réconciliation entre le Nord et le Sud. Une réunification pacifique du peuple coréen serait une contribution précieuse à son avenir et à sa prospérité.

La situation tendue en Amérique centrale nous préoccupe beaucoup. Les peuples de cette région ont le droit de choisir leur propre avenir sans aucune ingérence extérieure, qu'elle soit politique, économique ou militaire. Nous condamnons donc l'embargo économique contre le Nicaragua, l'aide militaire aux groupes contre-révolutionnaires approuvée officiellement et la soi-disant aide humanitaire qui est apportée, paradoxalement, aux forces inhumaines.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Nous rejetons catégoriquement tous les plans et menaces d'invasion militaire du Nicaragua ou d'El Salvador, qui représentent une violation flagrante des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Nous appuyons sans réserves les efforts inlassables du Groupe de Contadora pour trouver une solution pacifique à ce conflit. Les pays du Groupe de Contadora s'acquittent d'une tâche importante dans cet hémisphère et prouvent bien que les peuples d'Amérique latine et des Antilles sont capables de résoudre leurs propres problèmes par des moyens pacifiques, sans ingérence étrangère.

La situation tendue et dangereuse susceptible de dégénérer en une guerre générale en Amérique centrale a fait prendre conscience à l'Amérique latine qu'une solution pacifique au conflit d'Amérique centrale était possible. Il s'en est suivi un appui croissant aux efforts du Groupe de Contadora.

Dans les Antilles, où tant de petits pays sont à la recherche de stratégies viables de développement, les conditions socio-économiques et politiques actuelles sont un sujet de vive préoccupation. Seule une plus grande unité, fondée sur les intérêts authentiques des peuples de la région, permettrait de sortir de la crise grave et persistante générée par des facteurs structurels.

Selon nous, la région est essentiellement aux prises avec des problèmes inhérents à la stagnation socio-économique. Voilà pourquoi nous insistons pour que des solutions interviennent dans le domaine socio-économique. Nous avons noté et nous déplorons la tendance à interpréter ces problèmes dans le cadre des tensions Est-Ouest qui a, entre autres, entraîné l'invasion militaire de la Grenade. Nous pensons que cette tendance est une politique délibérée pour détourner l'attention des causes véritables.

Nous réitérons notre appel pour que la région des Antilles et de l'Amérique centrale soit déclarée zone de paix afin de jeter les bases de la stabilité et du progrès économique dans la région.

Dans la pointe australe du continent, les initiatives répétées du Gouvernement de l'Argentine à propos des îles Malvinas n'ont pas jusqu'ici conduit à la réouverture des négociations. Nous tenons à réaffirmer que nous appuyons les revendications de l'Argentine quant à la souveraineté sur les îles Malvinas et les efforts entrepris pour régler le différend entre l'Argentine et le Royaume-Uni.

Ma délégation pense que l'issue heureuse, en 1982, de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer est un événement historique. La Convention à

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

laquelle elle a abouti instaure un nouvel ordre juridique pour l'emploi rationnel des mers et des océans en tant qu'instruments de paix, de progrès et de coopération internationale susceptibles de contribuer à l'avènement d'un nouvel ordre économique international.

Les ressources du domaine international que constituent les fonds marins ne peuvent être explorées et exploitées que légalement, dans le cadre du régime international de la convention. Pour nous, toute action unilatérale d'un Etat ou d'un groupe d'Etats, que ce soit par le biais d'une mini-convention séparée ou d'un régime parallèle, n'aurait pas la moindre validité.

Depuis une dizaine d'années, la communauté mondiale essaie de régler le problème des réfugiés, conséquence d'événements politiques internes ou de conflits armés entre Etats.

Il incombe à la communauté internationale et aux parties en cause la responsabilité de trouver en tout premier lieu des solutions politiques à ces problèmes.

Nous réaffirmons que nous appuyons la rédaction d'une convention internationale contre le recrutement, le financement, l'entraînement et l'emploi de mercenaires. Nous demandons aux Etats Membres de coopérer afin de mettre la dernière main aux travaux des Nations Unies dans ce domaine.

Le Suriname n'a accédé à l'indépendance que récemment, ce qui présente certains inconvénients pour le pays. Mais en même temps, nous avons pu tirer des enseignements de la triste et douloureuse période postcoloniale dont tant de pays d'Asie, d'Afrique et de notre propre région devenus indépendants depuis les années 40 ont fait l'expérience. Nous avons ainsi appris que le processus de décolonisation n'avait pas mis fin au colonialisme, mais l'avait ravivé sous la forme du néo-colonialisme.

Le lourd tribut payé par les peuples du tiers monde ces dix dernières années nous a enseigné une autre chose importante : même lorsqu'une colonie a conquis officiellement son indépendance politique, il faut qu'elle parvienne tôt ou tard à l'indépendance véritable. Le 25 février 1980 a marqué le début de l'indépendance véritable pour le Suriname, quand de jeunes patriotes se sont emparés des rênes de l'Etat et que de nouvelles chances de créer une économie nationale solide dans l'intérêt de la population se sont offertes au pays. Plusieurs obstacles ont dû

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

être surmontés lorsque la réaction à cette politique a suscité quelques problèmes. Nous avons réussi, à l'échelon national, à sauvegarder l'unité de notre peuple, à assurer la stabilité et à défendre notre souveraineté dans les domaines politique et économique.

Nous nous félicitons à cet égard de la solidarité du Mouvement non aligné avec le processus en cours au Suriname, exprimée en ces termes lors de la septième réunion des ministres des affaires étrangères tenue récemment à Luanda, en Angola :

"Les ministres ont réaffirmé leur appui au peuple et au Gouvernement de la République du Suriname qui s'efforcent de préserver l'indépendance et la souveraineté du pays. Ils ont dit leur profonde inquiétude devant les mesures prises et les tentatives perpétuelles faites par certains gouvernements pour exercer des pressions qui ont eu des effets néfastes sur le développement politique, économique et social du Suriname. Ils ont exprimé l'espoir que les gouvernements en cause engageront un dialogue ouvert, loyal et valable, sans la moindre coercition ou ingérence, afin d'arriver à une solution fondée sur le respect mutuel, dans l'intérêt bien compris du peuple du Suriname."

La population étant l'architecte de son propre avenir, nous sommes plus résolus que jamais à parachever le processus de démocratisation pour assurer la pleine participation de notre peuple dans la société et, en fin de compte, dans le pouvoir politique.

Dans le cadre du processus de démocratisation authentique, basé sur la réalité au Suriname et sur les aspirations de notre peuple, une assemblée nationale a été constituée à laquelle prennent part les représentants des syndicats, des entreprises nationales et du mouvement révolutionnaire.

Un dialogue national a commencé pour que toutes les forces nationales s'associent à nos efforts en vue d'instaurer une société juste et équitable pour l'ensemble de la population.

En même temps, un institut national des droits de l'homme indépendant a été créé conformément aux recommandations de la Commission des Nations Unies pour les droits de l'homme. Cet institut, qui fonctionne déjà, a noué d'étroites relations avec les organisations internationales pertinentes.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Aujourd'hui, le Suriname fait partie intégrante tant de l'Amérique latine que des Antilles et nous encourageons activement l'intégration de la région. Nous croyons que cette intégration est une condition indispensable à la solution des grosses difficultés que nous traversons.

La dette astronomique de l'Amérique latine oblige nos pays à agir de manière concertée pour trouver des solutions à ce grave problème économique qui est déjà devenu une question politique cruciale dans la région. On ne peut éponger la dette sans plonger dans la misère des peuples de ce continent. Il faut donc que son remboursement soit proportionné aux revenus de l'exportation et à la capacité de paiement des pays débiteurs. Le problème de la dette prouve, une fois de plus, que les pays de la région doivent consentir des efforts concertés pour trouver des solutions aux problèmes communs. Le Suriname appuiera activement toutes les initiatives prises pour consolider l'intégration et l'unité de la région.

Le Suriname se félicite de la décision de l'Assemblée générale de faire de 1986 l'Année internationale de la paix. Nous estimons que c'est là un appui tout particulièrement opportun au désir croissant des peuples du monde de mettre fin à l'utilisation de la force dans les relations entre Etats. Mais tout signe de persistance de la course aux armements ne peut qu'être angoissante.

Nous nous opposons à la production d'armes nucléaires, à la création de systèmes d'armes nucléaires, à la tendance à monopoliser des technologies nucléaires et au programme de la "guerre des étoiles". La course aux armements entrave le développement économique, crée des situations politiques instables et constitue une menace à la paix et à la sécurité, et à l'avenir de l'humanité. Nous demandons instamment que la technologie nucléaire soit utilisée exclusivement à des fins pacifiques, pour le développement de l'humanité, et nous préconisons une interdiction complète des armes nucléaires. De vastes ressources précieuses, telles que des sommes d'argent considérables et l'intelligence de beaucoup d'êtres humains parmi les plus doués, sont maintenant gaspillées alors qu'elles devraient être utilisées au bénéfice de l'humanité.

Mon gouvernement espère donc très sincèrement que l'année prochaine, qui sera consacrée à la cause de la paix, permettra aux Etats Membres de l'organisation de trouver des solutions susceptibles de garantir un avenir sûr à l'humanité. Nous prions instamment les pays concernés de rechercher sérieusement une solution au problème urgent de la limitation des armes.

M. Tjon Kie Sim (Suriname)

Mon pays est devenu indépendant en novembre 1975. Nous sommes devenus Membre des Nations Unies la même année. Malgré les imperfections de l'Organisation, ses principes nous donnent les instruments les plus efficaces pour régir les relations internationales dans ce monde contemporain divisé. Lors de ce dixième anniversaire de l'entrée de la République de Suriname à l'Organisation, nous renouvelons donc notre attachement aux principes des Nations Unies.

La séance est levée à 12 h 15.